



Les enfants du Pfaffenthal ne sont pas moins intelligents

Le règlement grand-ducal du 11 août 1982, qui fixe les conditions d'accès à l'apprentissage, concerne principalement les jeunes des couches sociales les moins favorisées, les jeunes immigrés et ceux du Quart-Monde.

Avant l'application de ce règlement tout jeune ayant acquitté la scolarité obligatoire pouvait à 15 ans entamer l'apprentissage de son choix. Pour cela il lui fallait évidemment disposer des capacités intellectuelles et pratiques nécessaires mais un large savoir scolaire n'était pas indispensable.

Force est de constater le nombre de bons artisans reconnus dans leur métier, qui se sont formés par cette voie.

Il convient donc de distinguer clairement l'intelligence à proprement parler et le savoir scolaire. Ces deux notions ne vont pas nécessairement de pair. Ainsi, le rapport concernant les tests d'orientation scolaire en 6e année d'études de l'école primaire de Pfaffenthal pour l'année 1982/83 conclut que: "Suite à ces tests il a été constaté que malgré une intelligence largement supérieure à la moyenne, les performances en alle-

mand, français et calcul sont très faibles chez la majeure partie de ces enfants."

D'autre part, un test d'anxiété révèle que la plupart des enfants de Pfaffenthal se sentent mal acceptés par les autres enfants et par la société en général.

Après mûre réflexion on peut conclure que:

- Toutes les capacités intellectuelles de ces enfants n'ont pas été stimulées suffisamment depuis leur plus jeune âge. De nombreux parents n'ont ni les moyens financiers, ni intellectuels, ni sociaux pour aider leurs enfants dans le développement de ces capacités.
- Pour garantir également un maximum de chances à ces enfants, il est absolument nécessaire de créer des structures adaptées pour soutenir les parents dans leur mission éducative et d'offrir aux enfants un milieu culturel stimulant, complémentaire au milieu familial, ainsi qu'une aide efficace dans la réalisation des devoirs à domicile, des préparations aux compositions et aux examens. Certes, les enfants de l'école de Pfaffenthal, dont parle ce rapport, ne constituent pas un groupe statistiquement significatif; mais néanmoins il me semble qu'ils soient représentatifs de toute une large population de jeunes issus de couches sociales défavorisées.

La conclusion logique qu'il faut tirer de ce rapport est que l'échec scolaire n'est dans beaucoup de cas pas un problème de simple non-efficacité intellectuelle, mais qu'il s'agit d'un problème social qui a ses racines dans le fonctionnement de notre société, de ses institutions, dont fait partie l'école.

L'analyse de la relation qu'ont ces jeunes majoritairement immigrés et sous-prolétaires avec l'école s'impose. Dans cette relation l'échec et ses conséquences constituent l'élément dominant. Des sentiments de dévalorisation par rapport à soi-même, des sentiments de défaitisme par rapport à l'institution école s'installent. Voilà un bien mauvais point de départ dans la vie dans une période économique où une non-réussite scolaire, donc une non-qualification professionnelle mène facilement au chômage.

La question cruciale qui se pose désormais est: Que pourrions-nous proposer à ces jeunes à la fin de leur scolarité? Ne faut-il pas trouver de nouveaux types de formation professionnelle adoptés?

Monsieur P. Werner, président du gouvernement, dans une interview à l'Echo de l'Industrie dit que:

" Trop de jeunes quittent l'école sans aucune formation professionnelle et ont ainsi de grandes

difficultés à trouver un emploi dans une économie de plus en plus utilisatrice de main-d'oeuvre hautement qualifiée sachant se servir de technologies de parité. (...) Que notre économie ait de moins en moins besoin de travailleurs non qualifiés doit être compris comme un avantage et un progrès. D'une part de nombreuses tâches pénibles sont exécutées par des machines et d'autre part la compétitivité de notre économie réside principalement dans les activités plus complexes. Comme la formation professionnelle est donc de plus en plus nécessaire à une entrée dans la vie active, il faut sensibiliser les jeunes sur ce point afin qu'ils ne considèrent pas le chômage après l'école comme une fatalité. Le chômage exerce un effet démobilisateur et dévalorisateur sur un grand nombre de jeunes. (...) "

Nette est la discordance entre ces propos et les conséquences inévitables à l'application de la nouvelle réglementation en matière d'accès à l'apprentissage. A la fin de leur scolarité, les nombreux jeunes sortant des classes complémentaires et des classes spéciales vont se retrouver dans le meilleur des cas manoeuvre ou alors chômeur.

Alors ne devient-il pas légitime de revendiquer avec le mouvement ATD-Quart Monde
Un droit Absolu à la Formation?

Marie-Jeanne SCHON

Références:

- Rapport concernant les Tests d'Orientation Scolaire en 6e année d'études de l'école primaire de Pfaffenthal, année 1982/83 par le groupe d'orientateurs (Marie-Josée Brimeyer, inspectrice des écoles primaires; N. Heintz, pédagogue; Sr. Véronique Hutsch, institutrice - octobre 1983).
- Interview P. Werner, 'Le chômage après l'école n'est pas une fatalité', in: Echo de l'Industrie

"Certes la situation économique actuelle et les difficultés scolaires auxquelles doivent faire face les nombreux enfants étrangers dans notre enseignement sont de nature à donner aux mesures prises (nouvelles conditions d'admission aux différents apprentissages) un caractère de présélection en défaveur d'enfants déjà accablés par de nombreux handicaps indépendants de leur volonté."

Monsieur le Ministre F. Boden dans
l'exposé budgétaire du Ministère de
l'Education Nationale; novembre 83